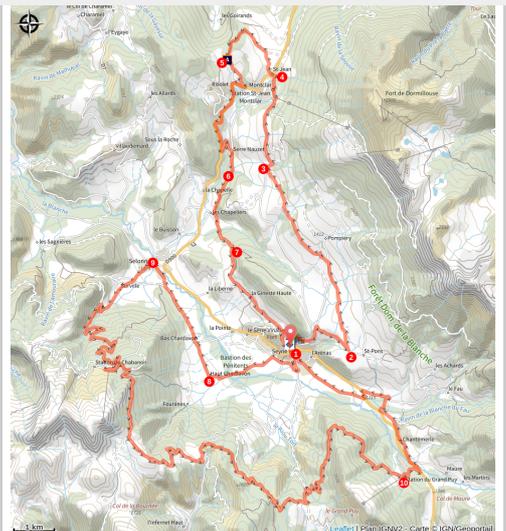


Le gravel (parcours VTT n°15)

Seyne



Gravel (DR)

Ce parcours est un itinéraire qui alterne entre petites routes et chemins en terre en passant par les trois villages de la vallée Blanche. Itinéraire idéal pour la découverte du gravel (discipline entre cyclocross, route et VTT).

Parcours adapté à la pratique du VTT à assistance électrique (VTTAE). Départs possibles depuis les villages de Montclar et de Selonnet.

Informations pratiques

Pratique : Randonnée VTT

Durée : 4 h 30

Longueur : 62.1 km

Dénivelé positif : 1446 m

Difficulté : Difficile

Type : Boucle

Itinéraire

Départ : Office de tourisme, Seyne-les-Alpes

Arrivée : Office de tourisme, Seyne-les-Alpes

Balisage : 🟡 VTT 🔴 VTT Itinérance

1. Depuis l'office de tourisme de Seyne-les-Alpes, monter par la route de St Pons en suivant le balisage VTT n°15 (🟡), commun avec le GR®6. Après une section sur chemin, retrouver la route plus haut et la suivre en direction de St Pons.
2. 🚧 Aux hangars agricoles du Moulin de St Pons, prendre le chemin à gauche. Cette traversée entre chemins, sentiers et petites routes passe sous Pompiéry et rejoint la RD 207.
3. Suivre la route jusqu'à Montclar et gagner le centre de la station.
4. 🚧 **Saint Jean Montclar** (1 330 m) - Depuis le point accueil de Montclar, suivre le balisage VTT n°15 (🟡), commun avec la Grande Traversée VTT l'Alpes-Provence (🔴). Passer au col Saint-Jean, traverser la route, monter en face et gagner les "Sagnes de Saint-Jean". Continuer à monter par la petite route jusqu'à la "Pierre à Sacrifices" et au "lac de Saint-Léger".
5. 🚧 **Lac de Saint-Léger** (1 316 m) - Quitter la Grande Traversée VTT l'Alpes-Provence et suivre la petite route descendant à gauche ; balisage VTT n°15 (🟡). Rejoindre la route départementale RD900 et descendre par celle-ci sur 2,5 km. Suivre la route RD307 à gauche conduisant à Serre Nauzet. Traverser le hameau (à droite) et descendre par le chemin au fond du vallon.
6. 🚧 Continuer tout droit. Passer au carrefour de "Pane" puis au-dessus des Chapeliers et monter au Château de Montclar.
7. 🚧 **Château de Montclar** (1 200 m) - Continuer par la piste, puis la petite route en balcon en passant par la Gineste et le fort Vauban dominant Seyne-les-Alpes. Descendre par la route d'Auzet, le Fanget en direction de la piscine en suivant le balisage VTT n°15 (🔴). Avant d'arriver à celle-ci, prendre la petite route à droite dans la plaine en suivant le balisage VTT n°15 (🟡). La suivre sur 800 m puis prendre à gauche la route vers Haut Chardavon.
8. 🚧 **Haut Chardavon** (1 140 m) - Dans le hameau, prendre à droite, traverser la Bas Chardavon et rejoindre Selonnet (bars, commerces) à travers la plaine.
9. 🚧 **Selonnet** (1 050 m) - Monter à la station de Chabanon par la route. A l'entrée de la station prendre à gauche, l'itinéraire en forêt rejoint une piste. qui traverse tout le versant du Bois du Roi. Au "Plateau d'Iroire", descendre à gauche et rejoindre le col du Fanget, continuer sur la piste en face et suivre la piste principale qui passe à "La Fonatine", "Fissac", puis "Charcherie". Poursuivre jusqu'à la station du Grand Puy.
10. 🚧 **Le Grand Puy** (1 370 m) - Descendre jusqu'à la D900 et la suivre sur la gauche. A l'embranchement des Maures, continuer à droite et rejoindre peu après la D900. Tourner immédiatement à droite, traverser le hameau des

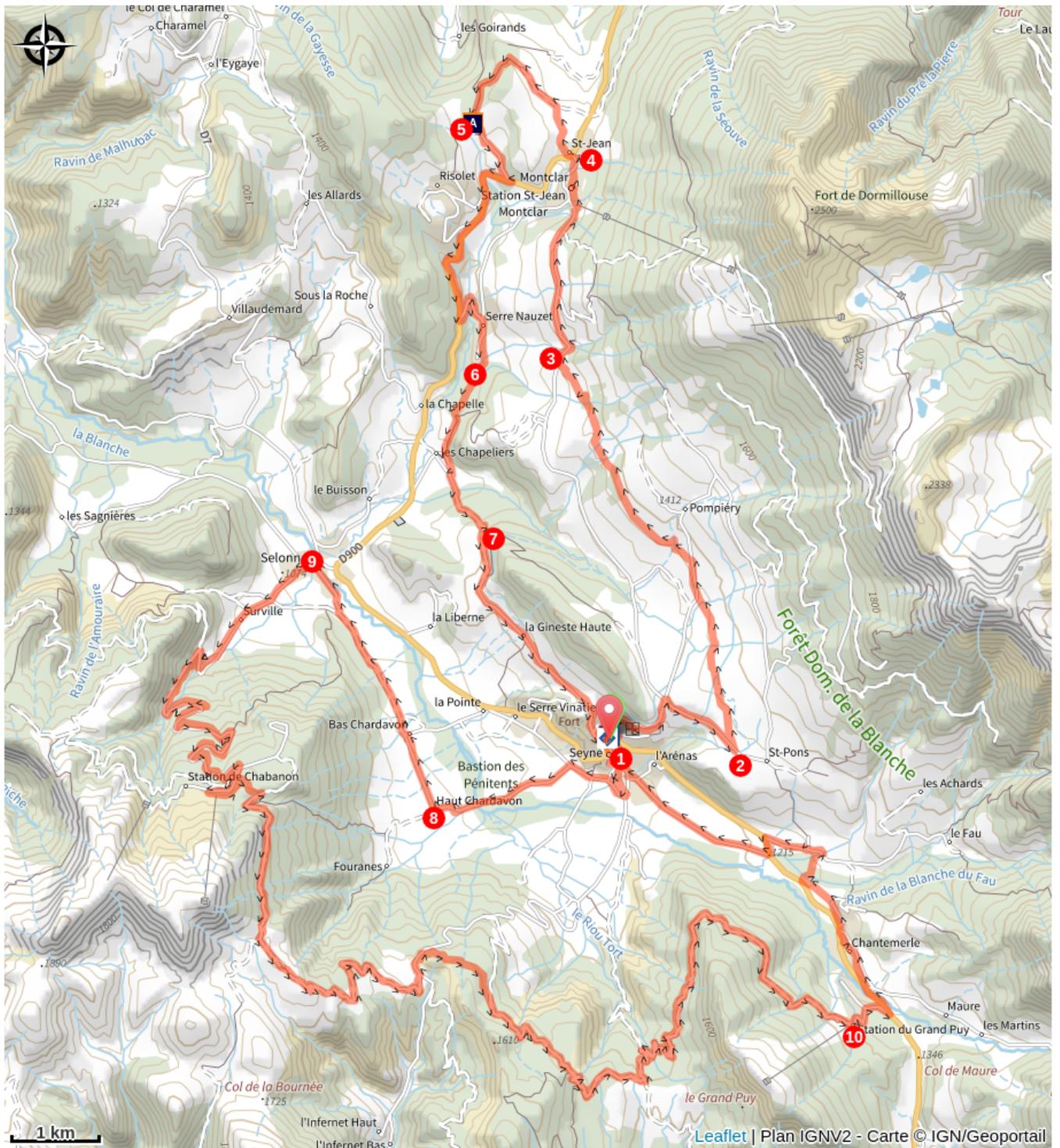
Chevaliers et rejoindre à nouveau la D900. La suivre à gauche puis prendre à droite, traverser la zone artisanale et rejoindre Seyne les Alpes.

Ce circuit fait partie du "Domaine VTT Provence Alpes".

Itinéraire inscrit au Plan Départemental de la Randonnée des Alpes de Haute-Provence.

 : Station service vélo (lavage, gonflage, fontaine à eau) dans la station de Montclar et à Selonnet à côté de l'aire de camping car.

Sur votre chemin...



 Lac de Saint-Léger (A)

Toutes les informations pratiques

Profil altimétrique



Altitude min 1060 m
Altitude max 1687 m

Transports

Limitons les déplacements en voiture, pensons aux transports en commun et au covoiturage. Tous les transports en commun sur zou.maregionsud.fr

Parking conseillé

Parking dans le village, Seyne-les-Alpes.

Lieux de renseignement

Agence de Développement des Alpes de Haute-Provence
8 rue Bad-Mergentheim, 04005 Digne-les-Bains Cedex
<https://www.tourisme-alpes-haute-provence.com/>



Office de tourisme Blanche - Serre-Ponçon
Maison de Pays, 04140 Seyne-les-Alpes
info@blancheserreponcon-tourisme.com
Tel : +33 (0)4 92 35 11 00
<https://www.blancheserreponcon-tourisme.com/>

Sur votre chemin...



Lac de Saint-Léger (A)

Le lac-tourbière de Saint-Léger est classée en zone spéciale de conservation au titre du réseau Natura 2 000. La richesse écologique du site est inestimable tant pour la flore que la faune. On peut y trouver le Sabots de Vénus, orchidée protégée, ainsi que d'autres espèces végétales moins connues comme le Choin Ferrugineux. Un mollusque rarissime, le Vertigo Angustior y a également élu domicile.

Crédit photo : SA - CD Alpes de Haute-Provence